



HAL
open science

Temps d'accès à l'emploi stable et à l'autonomie résidentielle des jeunes sans diplôme

Joël Zaffran

► **To cite this version:**

Joël Zaffran. Temps d'accès à l'emploi stable et à l'autonomie résidentielle des jeunes sans diplôme. Chemins vers l'emploi et la vie adulte: l'inégalité des possibles, Céreq, pp.38-46, 2022, Céreq Essentiels, 978-2-11-151946-6. halshs-03936074

HAL Id: halshs-03936074

<https://shs.hal.science/halshs-03936074>

Submitted on 12 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NoDerivatives 4.0 International License

TEMPS D'ACCÈS À L'EMPLOI STABLE ET À L'AUTONOMIE RÉSIDEN- TIELLE DES JEUNES SANS DIPLÔME

Les jeunes sans diplôme se distinguent par un allongement du temps d'accès à l'emploi à durée indéterminée (EDI) et à l'autonomie résidentielle. Le temps qu'il leur faut pour franchir ces seuils d'accès à l'âge adulte varie selon certains critères sociodémographiques.

Joël ZAFFRAN



*Centre Émile DURKHEIM,
Université de Bordeaux, centre associé au Céreq de Bordeaux*

L'entrée dans l'âge adulte est liée à l'autonomie sociale et à l'indépendance économique. La première est la capacité des jeunes d'aménager leur vie selon des conditions sociales et psychologiques données, tandis que la seconde est permise – ou pas – par l'ensemble des ressources financières disponibles. Les jeunes peuvent continuer de se construire dans le monde des adultes alors que l'indépendance économique parachève l'autonomie sociale (Singly, 2010). Cependant, la jonction n'intervient pas au même rythme selon leurs profils. Les enquêtes Génération soulignent les difficultés plus grandes des sortants du système éducatif sans diplôme à entrer sur le marché du travail, ainsi que la probabilité plus forte, comparativement aux diplômés, d'occuper des emplois précaires et mal rémunérés (Martinelli & Minni, 2013). Ce faisant, les entraves à l'indépendance économique pérenne ou durable auront des effets sur plusieurs pans de l'autonomie sociale, dont l'autonomie résidentielle. Car, si le départ du logement parental est un processus qui passe par des situations intermédiaires comme un envol partiel, le cas échéant financé par les parents (Gaviria, 2020), il ne sera définitif qu'à partir du moment où les jeunes ont la garantie d'une situation stable (Castell, Rivalin & Thouilleux, 2016). Autrement dit, les jeunes en fin d'études attendent d'être fixés sur le plan économique pour quitter durablement le domicile des parents.

Ces éléments conduisent à s'interroger sur le moment à partir duquel les jeunes sans diplôme sont indépendants sur le plan économique et autonomes sur le plan résidentiel. Pour répondre à cette question, les indicateurs de l'indépendance et de l'autonomie fournis par l'enquête Génération sont utilisés : le temps d'accès à l'emploi à durée indéterminée (EDI) dans le premier cas, l'habitat dans le deuxième cas. À partir de ces événements, il est possible de comparer la situation des jeunes sans diplôme à celle des jeunes diplômés, puis de repérer des différences à l'intérieur du premier groupe selon divers facteurs scolaires et sociaux. Ces différences donneront une idée du temps qu'il leur faut pour accéder à l'âge adulte. Plus avant, elles permettront en conclusion d'interroger la nature de l'action publique envers les jeunes.

1 – DÉFINITION DE L'ÉCHANTILLON

Parmi les jeunes de la Génération 2010, la part des non-diplômés est de 11 %. Elle comprend des individus ayant quitté le collège, le lycée professionnel ou le lycée d'enseignement général sans obtenir le certificat d'aptitude professionnelle (CAP), le brevet d'études professionnelles (BEP) ou le baccalauréat général, technologique ou professionnel.

L'analyse est menée dans la continuité des travaux qui considèrent le temps comme une variable déterminante de la normalisation des étapes d'accès à la vie adulte (Kohli, 1988). De ce fait, le modèle statistique de survie et la régression de Cox sont adaptés à la prise en compte du temps pour évaluer le devenir des jeunes sur le marché du travail.

L'effet de l'absence de diplôme sur l'emploi

Les jeunes (diplômés ou non) accèdent à un premier emploi 5,7 mois en moyenne après leur sortie du système scolaire. Cependant, l'absence de diplôme pénalise fortement les jeunes concernés : cette durée atteint 23,3 mois pour les non-diplômés ayant occupé un emploi au cours de leurs sept premières années de vie active, soit 85 % d'entre eux. Entre les diplômés, les écarts sont plus réduits, quoique des différences apparaissent selon le niveau. Les diplômés du secondaire sont 3 % à ne connaître aucune expérience professionnelle, et la durée moyenne d'accès au premier emploi est de 9 mois. Les diplômés du supérieur ne sont que moins de 1 % dans ce cas, et la durée moyenne est de 3,9 mois. L'effet du diplôme inter-

vient également sur l'accès à l'EDI. Si 87 % des diplômés accèdent à un emploi stable sur la période, pour 54 % des non-diplômés. Par ailleurs, le temps moyen d'accès à un EDI est de 21,5 mois pour les premiers et de 39,1 mois pour les seconds.

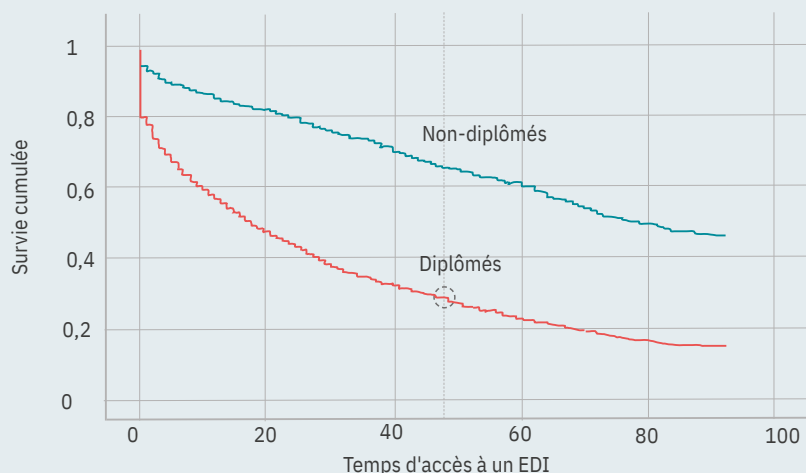
En considérant l'action du temps sur l'insertion, les différences d'accès à un EDI sont plus nettes. Dans le graphique 1, la courbe de survie des jeunes sans diplôme prend la forme d'une droite quand celle des diplômés est convexe. Cela indique que le risque instantané d'accéder à un EDI est à peu près constant au cours du temps pour les non-diplômés tandis qu'il est plus élevé durant les premiers mois de vie active pour les diplômés. Ainsi, le graphique montre que le temps mis pour atteindre un seuil de 50 % de personnes ayant accédé à l'EDI est très différent entre les deux populations : 17 mois pour les diplômés et 79 pour les non-diplômés.

Des facteurs plus ou moins favorables à l'accès à l'EDI

Si l'accès à l'EDI est plus tardif pour les jeunes sans diplôme, les situations ne sont pas homogènes au sein de cette population. Plus exactement, au milieu du suivi (47 mois), la part des jeunes sans diplôme qui se trouvent en deçà de la courbe, c'est-à-dire sans accès à un EDI, est de 67 % (Graphique 1). Pour expliquer cette variation, on mobilise un modèle semi-paramétrique pour estimer l'influence de facteurs d'ordre sociodémographique et d'ordre scolaire (Annexe).

Les coefficients du modèle se lisent comme ceux d'une régression multiple. Dès l'abord, on observe un effet de l'âge et du niveau scolaire : parmi les jeunes sans diplôme, les plus âgés et les sortants précoces d'un baccalauréat professionnel ont plus de chance d'accéder à un EDI au cours de la période observée (1,8 fois plus de chances que les sortants précoces d'un bac général).

Graphique 1 Courbe d'accès au premier emploi à durée indéterminée



Lecture : à la moitié du temps de suivi des jeunes (47 mois), 28 % des diplômés n'ont pas eu accès à un premier EDI.

Le test Log Rank (Mantel-Cox) de comparaison des courbes de survie des diplômés et non diplômés est très significatif.

Champ : jeunes sans diplôme. Source : enquête Génération 2010 interrogation à 7 ans, Céreq.

Plusieurs autres effets méritent d'être soulignés. Le premier est que la fonction occupée peut accélérer ou retarder la survenue de l'événement : la chance instantanée d'accéder à un EDI est deux fois moindre dans la production ou le gardiennage que dans le commerce par exemple. Le deuxième est l'effet de la commune de résidence : un jeune sans diplôme qui réside dans une commune rurale¹ a 1,3 fois plus de chances d'accéder à un EDI qu'un jeune résidant dans une commune urbaine². Le troisième est que les hommes ont 1,5 fois plus de chances d'accéder à un EDI que les femmes.

Ce dernier écart ne met pas seulement en lumière l'influence du genre dans l'accès à l'EDI. Il suggère un repli des femmes sur la parentalité. Parmi les jeunes non diplômés, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à déclarer avoir au moins un enfant. En 2013, ces derniers sont 1,5 % à avoir au moins un enfant quand les femmes le sont 10 fois plus (16 %). Cette tendance se poursuit en 2015 et 2017, où elles restent respectivement cinq fois et quatre fois plus nombreuses que les hommes à devenir parent.

Les femmes sans diplôme verraient-elles le rôle de mère comme une alternative au manque de succès sur le marché du travail ? Une étude menée par Villechaise et Zaffran (2001) sur la crainte de l'indignité sociale due à l'illettrisme montre comment les femmes, illettrées et sans diplôme, développent grâce à leur rôle de mère des ressources pratiques qui les aident à résister à la stigmatisation. Par transposition, la vulnérabilité à laquelle expose la sortie sans diplôme du système scolaire redoublée d'un défaut d'insertion professionnelle laisse à penser que les femmes compensent l'absence de titre scolaire et de statut professionnel par une spécialisation traditionnelle des rôles au sein du couple.

Outre l'indépendance économique pérenne, l'autonomie résidentielle durable est une condition nécessaire (mais non suffisante) de l'entrée dans l'âge adulte. Le tableau 1 montre une covariation de la situation d'habitat des jeunes sans diplôme et du temps d'accès à l'EDI. En 2017 les jeunes sans diplôme dont l'accès à l'EDI a été « rapide » (inférieur à la durée médiane de 79 mois) sont 47 % à avoir décohabité (23 % vivent en couple, et 25 % vivent seuls³). Ceux dont l'accès a été plus « lent » (supérieur à la médiane) sont 78 % à vivre encore chez les parents. Ils ne sont que 22 % à avoir décohabité (15 % vivent en couple et 7 % vivent seul). L'effet du temps d'accès à l'EDI sur l'autonomie résidentielle se retrouve en 2015 et en 2017. Par exemple, en 2015 et 2017, les jeunes dont l'accès à l'EDI est « rapide » sont respectivement 25 % et 43 % à avoir quitté le domicile parental⁴ contre 18 % parmi ceux à l'accès « lent ».

Les jeunes non diplômés dont l'accès à l'EDI a été « lent » sont 78 % à vivre encore chez leurs parents.

¹ Autre qu'une ville-centre, une banlieue ou une ville isolée.

² Ce résultat conforte le constat de la meilleure insertion professionnelle des jeunes sans diplôme en zone rurale (Zaffran, 2018). Il pourrait être approfondi par une distinction systématique entre le rural de faible densité mais à forte implantation d'ouvrier qualifié de l'industrie, et le rural à économie présentielle bénéficiant de l'effet direct et indirect du tourisme.

³ Les autres vivent chez leurs parents.

⁴ On notera que les jeunes sans diplôme et sans accès à l'EDI décohabitent plus que les jeunes ayant un accès lent à l'EDI. Pour expliquer ce résultat, il faudrait distinguer dans la modalité « vit seul » les jeunes en colocation ou en foyer, puis mesurer la part des politiques sociales d'accompagnement à l'emploi et au logement des plus vulnérables parmi les non-diplômés.

Le lien entre la situation professionnelle et la situation d'habitat confirme que les opportunités de quitter le domicile familial dépendent pour partie des possibilités d'assumer seul et durablement le coût du logement. Le marché immobilier se caractérisant par le prix élevé des locations, la pénurie importante de logements à bon marché et des exigences de garanties demandées par les bailleurs (Gaviria, 2020), il est attendu que l'EDI conditionne l'autonomie résidentielle durable. Et en toute logique, plus l'EDI tarde à venir, plus les jeunes sans diplôme mettront du temps à franchir le seuil d'accès à la vie d'adulte symbolisé par le départ du domicile parental⁵.

L'entrée dans l'âge adulte est une étape de la vie brouillée par la désynchronisation des seuils (scolaire, professionnel, familial) et l'allongement dans le temps de la transition entre la fin des études et l'insertion professionnelle. En proposant une lecture conjointe de l'accès à l'EDI et de l'autonomie résidentielle des jeunes sans diplôme, on a mis en lumière les temps de franchissement de ces deux seuils et quelques dimensions susceptibles d'allonger ou réduire la durée de la transition vers l'emploi stable. Ainsi, il existe derrière une commune vulnérabilité due à l'absence de diplôme des différences inter-individuelles sur les plans économique et social.

Il existe derrière une commune vulnérabilité due à l'absence de diplôme des différences inter-individuelles sur les plans économique et social.

L'autonomie résidentielle étant fortement dépendante des conditions d'accès au marché locatif et des parcours d'emploi (Robert & Sulzer, 2020), l'expérience de la transition à l'âge adulte des jeunes sans diplôme a des spécificités notables. Certes, l'hétérogénéité des expériences n'est pas propre aux non-diplômés, l'ensemble des jeunes devant construire eux-mêmes leur parcours dans le brouillard de l'entrée dans la vie adulte. Néanmoins, l'absence de diplôme ajoute une difficulté supplémentaire dans les trajectoires biographiques. Dans ce contexte, la temporalité diachronique du parcours d'insertion des jeunes sans diplôme est affectée par des dimensions sociales et culturelles. Si bien que, derrière l'impression d'une commune condition due à l'absence de diplôme, des disparités importantes jouent en faveur ou en défaveur des parcours de vie.

Conclusion

Les jeunes sans diplôme ne diffèrent pas des jeunes diplômés sur le plan des obstacles à surmonter pour devenir des adultes. En revanche, ils se distinguent des autres par l'allongement du temps pour entrer dans la vie adulte, et ils se distinguent entre eux par le temps qu'il leur faut pour franchir les seuils d'accès à l'âge adulte en fonction des critères sociodémographiques. Pour aller plus avant dans l'analyse, il faudrait explorer plusieurs pistes.

La première est l'articulation systématique de l'accès à l'EDI avec la décohabitation pour mesurer pleinement l'effet du premier sur la seconde. La deuxième est le temps inégal d'accès à l'EDI des diplômés. Si un surcroît de formation permet d'avoir une longueur d'avance sur les non-diplômés, mais l'hétérogénéité prévaut aussi parmi eux. La troisième est le statut donné à l'EDI dans l'analyse. On a supposé d'une part que l'accès à l'EDI des non-diplômés

⁵ On retrouve cette tendance chez les diplômés : pour eux aussi, l'accès à l'EDI va de pair avec la décohabitation. Cependant, la tendance est nettement plus marquée. En effet, en 2013, sur 100 jeunes diplômés en EDI, 75 ont décohabité alors que c'est le cas pour seulement 28 jeunes sans diplôme en EDI. Les chiffres sont respectivement de 84 et 44 en 2015, puis augmentent légèrement pour atteindre 85 et 47 en 2017. À statut professionnel équivalent, et même lorsqu'ils gagnent leur vie, les non-diplômés peinent à trouver un logement.

est le contrepoint de l'alternance des périodes plus ou moins longues de chômage, une montée en charge des contrats aidés ainsi que des taux d'intérim et de contrats à durée déterminée parmi les plus élevés (Gaubert & *al.*, 2017), d'autre part que l'EDI est un facteur d'entrée durable dans l'âge adulte. Cela ne veut pas dire que les jeunes sans diplôme (ou les jeunes en général) qui n'accèdent pas à l'EDI n'entrent pas dans l'âge adulte. Mais plus l'accès à l'indépendance tarde à venir, plus cela accentue le sentiment de déclassement social et freine la décohabitation (Amsellem-Mainguy, 2016).

La quatrième est de comprendre l'accès parfois tardif à l'EDI des diplômés du supérieur et du secondaire. On peut voir dans le graphique 1 que certains sont très en retard par rapport à la durée médiane de 47 mois. Qui sont ces retardataires et comment expliquer que certains jeunes sans diplôme sont en avance sur eux ? On pourrait imaginer que le défaut de CDI est un choix délibéré de jeunes dont le désir de ne pas s'ancrer trop rapidement dans une situation donnée augmente avec l'importance de leur capital scolaire.

La jeunesse est plus l'expérience d'une autonomisation et d'une indépendance construites par chacun qu'un passage collectivement organisé au statut d'adulte. L'entrée dans l'âge adulte est un processus marqué par la désynchronisation des seuils et l'étalement dans le temps des étapes de la transition entre les âges de la vie (van de Velde, 2015). Mais une chose est de dire que la jeunesse n'est plus séparée de l'âge adulte par des frontières fixes et immuables, une autre chose est de montrer qu'en dépit du flou statutaire des âges de la vie, les jeunes sans diplôme (qui sont les plus exposés à la dépendance économique) vivent des transitions et franchissent des seuils classiques de l'entrée dans l'âge adulte (l'emploi stable, le logement à soi, la mise en couple, le premier enfant) mais selon des rythmes variables.

Ce qui en dernière instance ouvre une discussion sur les mesures d'accompagnement adaptées à la vulnérabilité segmentée des jeunes sans diplôme. Cette segmentation pose la question des façons de mener une politique publique habilitante. Pour cela, elle pourrait d'abord

Tableau 1

Situation d'habitat des jeunes sans diplôme selon le temps d'accès à l'EDI

%	Date de situation	Accès à l'EDI	
		Pas de décohabitation	Décohabitation
2013	Rapide	75	25
	Lent	81	19
	Pas d'accès	82	18
2015	Rapide	57	43
	Lent	81	19
	Pas d'accès	71	29
2017	Rapide	53	47
	Lent	78	22
	Pas d'accès	67	33

Lecture : en 2013, soit trois années après la sortie du système scolaire, 19 % des jeunes sans diplôme ayant connu un accès lent à l'EDI ont décohabité du domicile parental (8 % vivent en couple et 11 % vivent seuls).

Champ : jeunes sans diplôme.

Source : enquête Génération 2010 interrogation à 7 ans, Céreq.

sortir des choix effectués dans le passé, autrement dit quitter la dépendance au sentier de la parcellisation des mesures d'insertion professionnelle, de formation, de logement, etc. (Chevalier, 2018), ensuite céder la place à une intervention suffisamment globale pour accompagner les discontinuités professionnelles et sociales qui jalonnent les expériences des jeunes en général, et des non-diplômés en particulier. En l'espèce, des mesures comme le Contrat d'engagement jeune (qui remplace la Garantie jeunes) ou les périmètres d'action élargis des missions locales traduisent une tentative d'approche globale qui allie l'insertion professionnelle et sociale avec des actions sur le logement et la santé. Mais la condition de l'efficacité de ces mesures est d'abord que l'action publique soit véritablement effective, ensuite que l'insertion soit durable, enfin de sécuriser l'autonomie résidentielle alors même que la stabilité professionnelle aurait dû lever les obstacles à la décohabitation.

	Coefficient
Âge	1,2***
Sexe (réf. Fille)	
Garçon	1,5***
PCS du père (réf. Supérieure)	
Populaire	ns
Moyenne	ns
PCS de la mère (réf. Supérieure)	
Populaire	ns
Moyenne	0,5**
Type de la commune de résidence (réf. Urbain)	
Rural	1,3**
ZUS (réf. Non)	
Oui	ns
Niveau de sortie (réf. Bac général)	
Primaire/collège	ns
CAP/BEP/MC	ns
Bac pro	1,8***
Fonction professionnelle (réf. Commerce)	
Autre	ns
Production	0,5***
Installation, gardiennage	0,5***
Maintenance	0,4***
Secrétariat, gestion	ns

Régression selon la méthode du modèle de Cox. *** très significatif (< à 01) ** significatif (entre .01 et .05).

Lecture : un garçon sans diplôme a 1,5 fois plus de chances qu'une fille d'accéder à un emploi à durée indéterminée entre 2010 et 2017.

Champ : jeunes sans diplôme.

Source : enquête Génération 2010, interrogation à 7 ans, Céreq.

#BIBLIOGRAPHIE

Amsellem-Mainguy, Y. (2016). L'accès à l'âge adulte pour les jeunes en France. *Informations sociales*, 195, 9-13.

Bourdieu, P. (1984). « La jeunesse n'est qu'un mot », *Questions de sociologie*. Paris : Minuit, 143-154.

Castell, L., Rivalin, R. & Thouilleux, C. (2016). L'accès à l'autonomie résidentielle pour les 18-24 ans : un processus socialement différencié. *Insee Références*, 11-25.

Chevalier, T. (2018). *La jeunesse dans tous ses États*. Paris : PUF.

Coupié, H., Dzykowski, C. (coord.) (2015). Les sept premières années de vie active de la Génération 2004 - Enquêtes 2007, 2009 et 2011. Marseille : Céreq, coll. Net.Doc n°139.

Gaubert, E., Henrard, V., Robert, A. & Rouaud, P. (2017). Enquête 2016 auprès de la Génération 2013. Pas d'amélioration de l'insertion professionnelle pour les non-diplômés, *Céreq Bref*, 356.

Gaviria, S. (2020). *Revenir vivre en famille, devenir adulte autrement*. Lormont : Bord de L'eau.

Kohli, M. (1988). Ageing as a challenge for sociological theory. *Ageing and Society*, 8(4), p. 367-394.

Martinelli, D. & Minni, C. (2013). « Face à la crise, le diplôme protège du chômage et favorise l'accès à la formation continue », *Formations et emploi*, Édition 2013, Insee références, p. 9-19.

Robert, A., & Sulzer, E. (2020). « Quitter le domicile parental : un processus très lié au parcours scolaire et professionnel », in Mainaud T., *France, portrait social*. Édition 2020, Insee.

Singly, F. (de) (2010). Jeunesse et pouvoir sur soi. *Agora débats/jeunesses*, 56, 25-33.

Van de Velde, C. (2015). *Sociologie des âges de la vie*. Paris : Armand Colin.

Villechaise, A. & Zaffran, J. (2001). Résistances à l'infériorité chez les personnes en situation d'illettrisme. *Revue Française de Sociologie*, 42-4, 669-694.

Zaffran, J. & Vollet, J. (2018). *Zadig après l'école. Pourquoi les décrocheurs scolaires raccrochent-ils ?* Lormont : Bord de L'eau.

Zaffran, J. (2018). Emploi des jeunes sans diplôme : la prime au rural. *Formation Emploi*, 142, 99-117.



Toutes les publications du Céreq sur
www.cereq.fr